



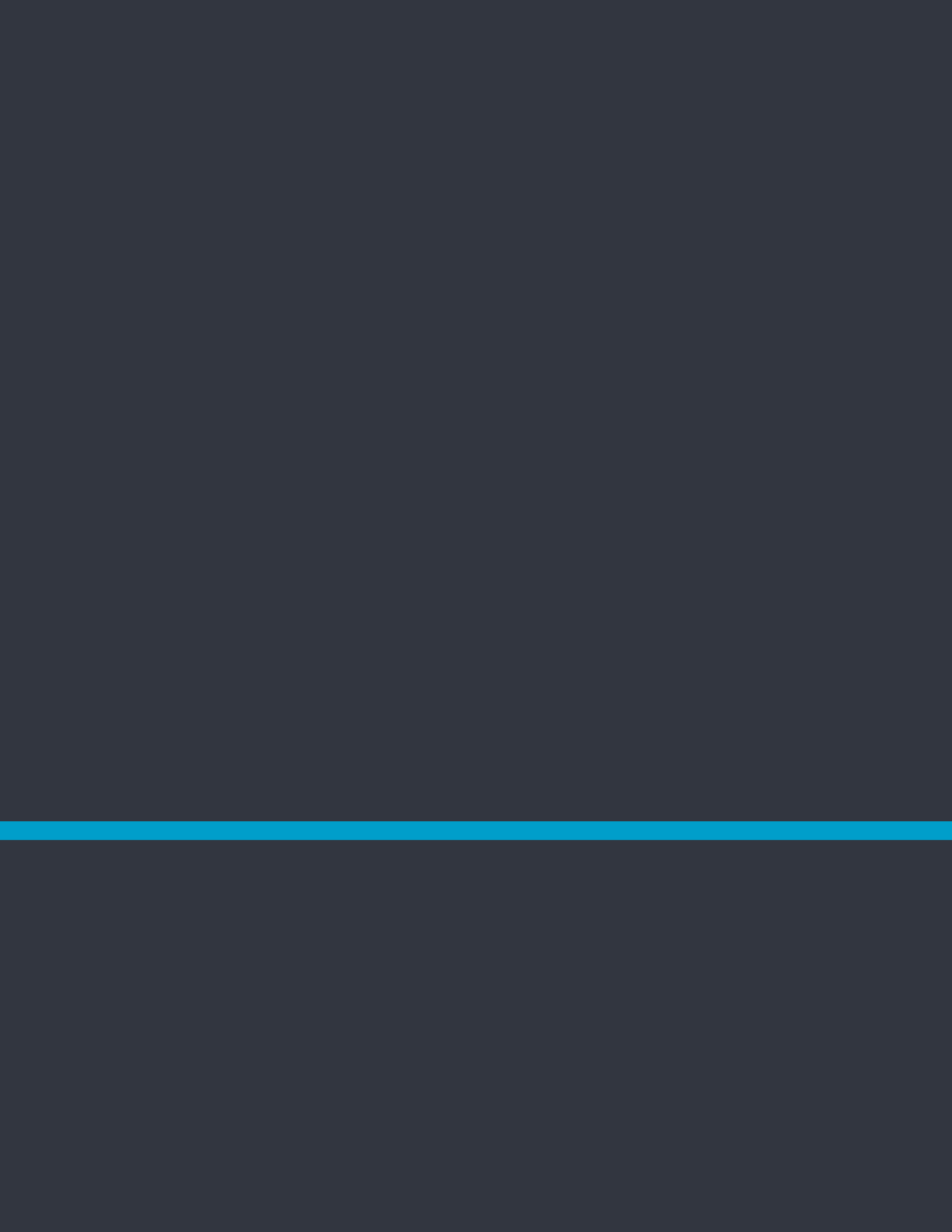
# Analyse de rentabilisation de la mise en place de l'Indice national sur le rendement agroalimentaire

## Affirmer le leadership du Canada en matière de durabilité agroalimentaire

Version 1

JUIN 2021





### À PROPOS DU PRÉSENT PROJET

En 2020-2021, une coalition diversifiée de 34 partenaires s'est réunie pour se pencher sur la nécessité de créer et de faire progresser l'Indice national sur le rendement agroalimentaire.

### Message clé Twitter

L'établissement du premier indice de durabilité agroalimentaire du Canada permettra d'affirmer le leadership du Canada dans le domaine de l'agroalimentaire, de créer des occasions de valeur ajoutée et de réaliser des progrès à l'égard des priorités sociétales afin de répondre aux attentes d'un monde alimentaire plus exigeant.

### À TITRE D'INFORMATION

**David McInnes, Ccoordonnateur, Indice national sur le rendement agroalimentaire**  
davidmcinnes@gmail.com

**DM**ci  
Strategies

# Table des matières

## RÉSUMÉ

- 4 Résumé
- 6 Survol

## OBJECTIFS, DEMANDE ET SURVOL

- 10 Objectifs – Analyse de rentabilisation
- 10 Vision
- 10 La demande
- 10 Aperçu de l'indice
- 11 Diligence raisonnable

## ÉVALUATION DES BESOINS ET PROPOSITION DE VALEUR

- 14 Évaluation des besoins
- 18 Proposition de valeur

## L'INDICE NATIONAL ET LE CENTRE DE L'ANALYSE COMPARATIVE

- 26 Indice national sur le rendement agroalimentaire
- 29 Centre de l'analyse comparative du secteur agroalimentaire

## ANNEXES

- 34 A | Étapes majeures
- 35 B | Cadre de gouvernance
- 36 C | Partenaires

# Analyse de rentabilisation de la mise en place de l'Indice national sur le rendement agroalimentaire | Affirmer le leadership du Canada en matière de durabilité agroalimentaire

## Version 1

### Résumé

Ce document présente l'analyse de rentabilisation pour l'établissement d'un premier indice de durabilité agroalimentaire du Canada comme moyen d'évaluer la durabilité de l'industrie agroalimentaire canadienne.

Le projet proposé, **l'Indice national sur le rendement agroalimentaire**, sera fondé sur des mesures acceptées à l'échelle mondiale et pertinentes pour le contexte agroalimentaire du Canada. Cet indice est nécessaire, car l'agroalimentaire est l'un des secteurs d'exportation les plus importants du Canada. Des preuves de durabilité sont de plus en plus exigées pour faire concurrence à l'échelle nationale et internationale dans une industrie de qui l'on attend la démonstration des progrès vers des résultats environnementaux et sociétaux. Compte tenu de l'importance économique de l'industrie agroalimentaire pour le Canada, nous devons saisir cette occasion pour adopter un rôle de leadership international dans l'élaboration d'un cadre de durabilité robuste qui présente une vue crédible du rendement pour les clients, les investisseurs, les organismes de réglementation et les consommateurs de produits alimentaires du Canada. L'établissement d'un **Centre de l'analyse comparative du secteur agroalimentaire** avec une gouvernance privée-publique sera proposé pour élaborer et publier l'indice.

Une coalition privée-publique diversifiée s'est formée pour faire avancer cette priorité. Le Canada a besoin

de cet indice pour exprimer et exploiter la valeur de son secteur agroalimentaire en tant que moteur économique vert de calibre mondial et générateur de croissance. Ce secteur sera essentiel pour une société post-pandémique qui souhaite maintenir la sécurité alimentaire tout en augmentant la prospérité et en protégeant l'environnement. Ce document a pour objectif d'obtenir la contribution et le soutien de principe des intervenants pour faire de l'indice proposé une réalité. Une demande de financement sera déposée à l'automne 2021 pour lancer l'élaboration de l'indice en 2022. Une action immédiate est donc nécessaire.

L'Indice national sur le rendement agroalimentaire permettra au Canada de présenter des références reconnues à l'échelle internationale qui seront utilisées pour accroître et protéger la part de marché, projeter une présence plus forte sur la scène internationale et établir une plus grande confiance sur le marché national. Il éclairera les politiques et les stratégies et soutiendra le changement pour faciliter l'harmonisation. L'indice confirmera également les améliorations environnementales et socioéconomiques importantes dans l'ensemble du système alimentaire canadien.

Dans la course mondiale pour réduire les répercussions environnementales, atteindre les cibles de zéro émission nette et améliorer les résultats liés à la santé et à la société,<sup>1</sup> le secteur agroalimentaire mondial fait l'objet

<sup>1</sup> Objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et Accord de Paris sur les émissions de gaz à effet de serre. De nouveaux objectifs en matière de biodiversité sont en cours d'élaboration dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique.

d'une attention sans précédent. Ce fait influence les choix alimentaires des consommateurs, les conditions d'accès au marché, les règlements, les normes, les attentes des actionnaires et (de plus en plus) l'accès aux capitaux. Les marchés de capitaux exigent une plus grande transparence des risques non financiers basés sur des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les indices mondiaux évaluent tous les aspects de la durabilité, mais ils ignorent souvent le contexte agricole du Canada, notamment le potentiel de séquestration du carbone dans les vastes étendues de terres agricoles canadiennes. Le Canada doit prendre l'initiative dans la création de repères de durabilité pour assurer l'inclusion de ces facteurs. Cette mesure permettra de raffermir le rôle du secteur agroalimentaire en tant que solution cruciale pour lutter contre les changements climatiques.

La réponse d'autres pays à ces développements remet en question la proposition de valeur des aliments de confiance du Canada. L'Union européenne (UE) croit que son alimentation durable constitue un avantage concurrentiel. Ainsi, elle établit de nouvelles règles d'accès au marché et intègre la *diplomatie de l'accord vert* dans ses accords commerciaux pour faire avancer sa mission. Une nouvelle coalition américaine de producteurs, d'éleveurs et d'entreprises a pour objectif de réduire de moitié l'empreinte carbone de l'industrie agroalimentaire américaine en 10 ans. Bien que quelques entreprises et secteurs canadiens aient fixé des objectifs audacieux et adopté des pratiques de calibre mondial pour faire progresser la durabilité (et que le Canada figure parmi les chefs de file en matière de sécurité, de durabilité et de responsabilité lorsqu'il est question du secteur de l'alimentation), le pays ne dispose pas d'un tableau actualisé et intégré de la durabilité, de la ferme à l'assiette. Le Centre de l'analyse comparative du secteur agroalimentaire proposé comblerait cette lacune en élaborant l'Indice national sur le rendement agroalimentaire, en commençant par une version initiale, « l'indice 1.0 ». En s'appuyant sur quatre blocs prioritaires (figure 1), le Centre participera à l'élaboration et à la validation d'indicateurs scientifiques pertinents.



Figure 1 : Priorités de l'Indice national sur le rendement agroalimentaire

Le Centre de l'analyse comparative du secteur agroalimentaire bénéficiera d'une gouvernance et d'un financement privés-publics partagés pour assurer une crédibilité mondiale. Des comités clés composés de divers représentants de la chaîne de valeur agroalimentaire seront présidés par des producteurs, des membres de l'industrie et des représentants d'organisations non gouvernementales, le gouvernement assurant la vice-présidence. Les mesures de durabilité seront tirées à partir des initiatives actuelles d'analyse comparative, de la capacité statistique du Canada et des plateformes nationales et internationales pour présenter cette vue d'ensemble du rendement conformément aux objectifs alimentaires nationaux et mondiaux.

Le nouvel indice appuiera l'ambition agroalimentaire du Canada en démontrant son leadership en matière de durabilité.<sup>2</sup> Cette analyse de rentabilisation – soutenue en principe par la coalition privée-publique présentée sur la page titre<sup>3</sup> – est un appel à l'action pour que cela se produise.<sup>4</sup>

<sup>2</sup> Bien qu'elle date un peu, l'orientation est claire : « D'ici 2025, le Canada sera l'un des cinq chefs de file mondiaux dans le secteur agroalimentaire, et sera reconnu comme le fournisseur de produits alimentaires de grande qualité le plus fiable et le plus concurrentiel qui soit, en plus d'être un innovateur en matière de produits à valeur ajoutée offerts aux consommateurs du monde entier... » *Rapport des Tables de stratégies économiques du Canada*, Innovation, Sciences et Développement économique Canada, 2018.

<sup>3</sup> Les travaux antérieurs sur ce projet (2020) comprenaient également Environnement et Changement climatique Canada, Maple Leaf Foods, le Conseil national de recherches Canada et le Conseil canadien des normes. Voir l'annexe C pour consulter la liste des partenaires.

<sup>4</sup> Tout au long du présent document, des guillemets sont utilisés pour mettre en évidence certains commentaires favorables des partenaires.

## SURVOL

# Indice national sur le rendement agroalimentaire

## OBJECTIFS MONDIAUX

### Prémisse

**Le secteur agroalimentaire mondial n'est pas considéré comme durable, sain ou inclusif, ce qui nécessite un changement urgent et transformateur.**



Objectifs de développement durable 2030



Convention sur la diversité biologique

Objectifs mondiaux en matière de biodiversité 2030



PARIS2015

Accord de Paris : Objectifs de réduction des GES 2030



United Nations  
Climate Change

Accord de Paris : « Objectif zéro » 2050

## APPORTER QUATRE CHANGEMENTS

### 1 Commerce et nouvelles règles dictées par les critères de durabilité

Lier l'accès au marché et les exigences réglementaires aux objectifs de durabilité, au niveau national et international (p. ex. la stratégie « de la ferme à l'assiette » de l'Union européenne).

*L'agroalimentaire canadien peut-il être concurrentiel?*

### 2 Pays, entreprises et secteurs en concurrence sur le plan de la durabilité et de la confiance

La fixation d'objectifs et la vérification des progrès, y compris pour les réclamations des consommateurs. Les pays se positionnent comme étant « les plus durables ».

*Le Canada est-il en train de céder son leadership en matière de durabilité?*

### 3 L'analyse comparative du rendement est omniprésente et s'intensifie

Au sujet de la pertinence des indices mondiaux. Ils façonnent les réputations alimentaires nationales, et les organisations non gouvernementales évaluent les entreprises et les secteurs.

*Le Canada oublie-t-il de précieux outils de mesure?*

### 4 Modification de la matérialité des renseignements sur les risques (ESG\*)

De nouvelles exigences en matière de rapports pour les entreprises et les chaînes d'approvisionnement influençant l'accès au capital.

*Le Canada peut-il attirer une plus grande part des investissements?*

## BESOIN

\* ESG : facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance

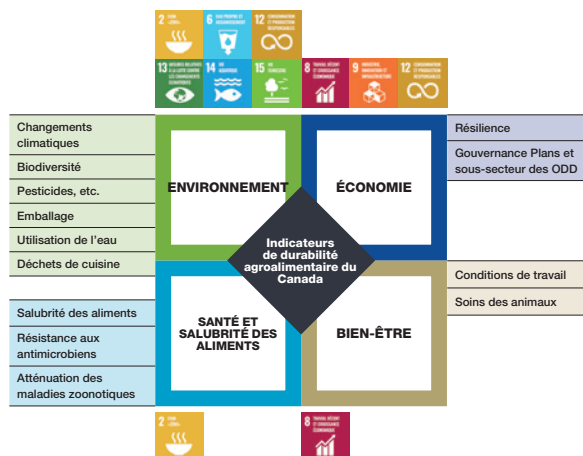
## L'OCCASION POUR LE CANADA

Il existe des raisons convaincantes voulant que le Canada évalue ses points de repère et ses progrès en matière de durabilité, si cela est fait correctement.



Une image intégrée du rendement en matière de durabilité (de la ferme à la vente au détail) pour le secteur agroalimentaire canadien devient un outil clé pour aider à être concurrentiel, ajouter de la valeur et améliorer les résultats pour les personnes et les écosystèmes.

## PREMIER INDICE DE DURABILITÉ AGROALIMENTAIRE DU CANADA



Un indice national\*\* adapté au contexte agricole du Canada, synchronisé avec les objectifs mondiaux et vérifié à l'échelle internationale.

Élaboré par un processus multipartite et par l'intégration de mesures sectorielles pertinentes liées aux statistiques nationales.

### Favoriser la compétitivité. Renforcer la confiance.

- Accroître et protéger la part de marché
- Projeter une présence internationale plus forte
- Consolider la marque alimentaire du Canada
- Permettre les réclamations sur le marché
- Percevoir l'agriculture comme une solution pour le changement climatique
- Montrer de véritables progrès en matière de durabilité
- Adopter une nouvelle optique pour harmoniser les politiques et les stratégies

RÉPONSE

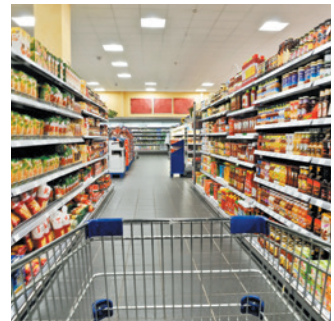
VALEUR

\*\* Cadre proposé en cours d'élaboration; indicateurs initiaux





# Objectifs, demande et survol



## Les objectifs de l'analyse de rentabilisation

### 1 Indice national sur le rendement agroalimentaire

La présente analyse de rentabilisation a été préparée à l'intention des principaux intervenants afin de solliciter leurs commentaires et leur soutien de principe pour l'élaboration du premier indice de durabilité agroalimentaire du Canada : l'**Indice national sur le rendement agroalimentaire**.

### 2 Centre de l'analyse comparative du secteur agroalimentaire

D'ici l'automne 2021, une analyse de rentabilisation révisée sera présentée, laquelle comprendra un plan financier qui servira de base pour obtenir officiellement des engagements financiers ou en nature afin de procéder à la création d'un nouveau **Centre de l'analyse comparative du secteur agroalimentaire**. Le rôle du nouveau centre sera d'établir, de maintenir et de publier l'indice.

## Vision

**Le Canada fixe la barre à l'échelle mondiale pour l'analyse comparative de ses résultats en matière de durabilité agroalimentaire. L'Indice national sur le rendement agroalimentaire est universellement adopté par la communauté agroalimentaire canadienne, car il crée une nouvelle valeur économique pour les producteurs et les entreprises agroalimentaires et offre des avantages sociaux et environnementaux pour le Canada.**

## La demande

Les intervenants seront invités dans un premier temps à examiner les points 1 et 2 :

### 1 Commentaires

Fournir des commentaires à la coalition sur l'analyse de rentabilisation (version 1) et le projet proposé.

### 2 Soutien de principe

Fournir un soutien de principe à la présente analyse de rentabilisation afin d'appuyer son intention et de favoriser son élaboration et son perfectionnement. (Un document distinct décrit la participation à cette activité.)

### 3 Engagement officiel

D'ici l'automne 2021, envisager de s'engager officiellement ou de rédiger une lettre de soutien pour assurer le succès des demandes de financement (selon la version 2 de la présente analyse de rentabilisation, ou selon un addenda).

## Aperçu de l'indice

- L'indice permet aux producteurs, aux entreprises agroalimentaires, aux gouvernements et à d'autres intervenants au Canada de soutenir le pays sur le marché national et international. Présenter l'agroalimentaire canadien comme un fournisseur essentiel, de calibre mondial et responsable permet d'accéder aux marchés, d'améliorer la compétitivité et de fournir des références internationalement reconnues pour étayer les déclarations faites au sujet de la production et de l'approvisionnement alimentaires (y compris pour les secteurs qui ont déjà établi une analyse comparative exclusive ou propre au secteur).
- L'indice ne se veut pas prescriptif, mais permettra plutôt aux clients, aux investisseurs et aux organismes de réglementation d'avoir confiance aux références en matière de durabilité des ingrédients et des aliments à valeur ajoutée du Canada en fournissant des points de référence pour les résultats prioritaires

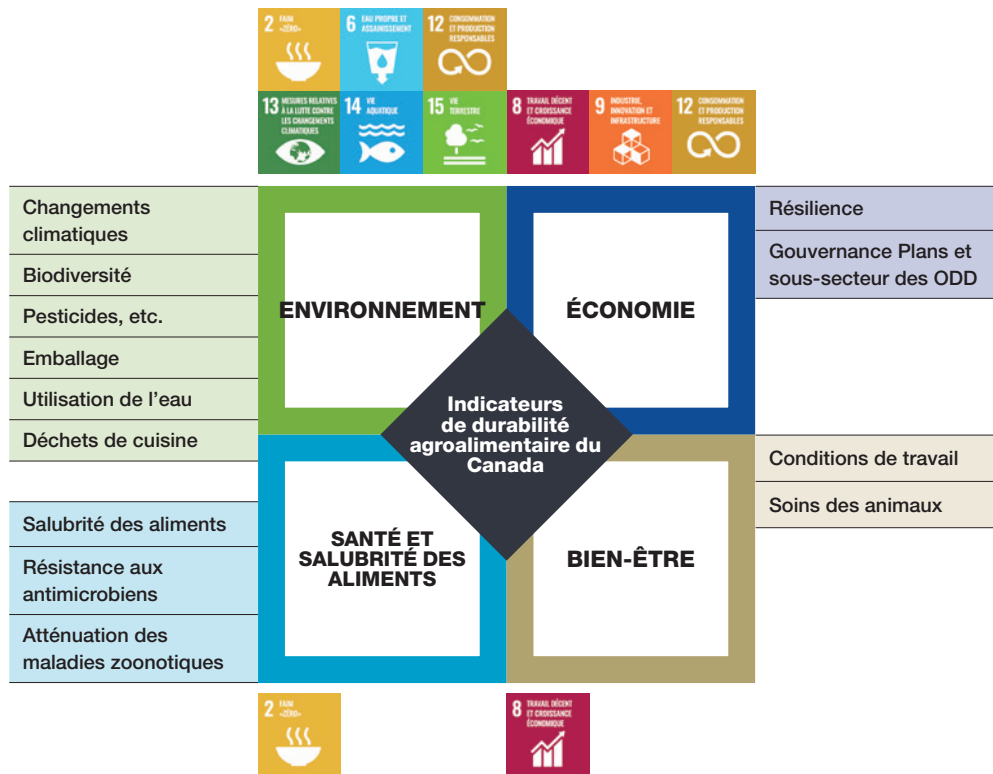


Figure 2 : Indicateurs préliminaires croisés avec certains ODD de l'ONU.

en matière de durabilité. L'indice facilitera les progrès mondiaux vers des résultats bénéfiques en ce qui concerne la santé et l'environnement.

### APERÇU | À quoi l'indice pourrait ressembler

Une vue d'ensemble de l'indice proposé est présentée à la figure 2. Quatre blocs de priorités en matière de durabilité seront abordés, chacun comprenant divers indicateurs croisés avec les Objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Ces indicateurs, comme les changements climatiques et la résistance aux antimicrobiens, sont essentiellement des substituts et reflètent ce qui pourrait être mesuré.

### APERÇU | Comment l'indice serait créé

- L'indice s'appuiera sur des objectifs descendants tels que les ODD et les facteurs ESG dirigés par les investisseurs, ainsi que sur des objectifs

ascendants fondés sur les activités actuelles des producteurs et des entreprises du secteur agroalimentaire (figure 3), tels qu'ils sont définis par les organisations ou les initiatives relatives aux produits de base. Nous fonderons l'indice sur des mesures scientifiques et nous nous appuierons sur certaines plateformes de vérification pour assurer la pertinence et la crédibilité.

- Les mesures refléteront également le contexte agricole du Canada, un test clé de la matérialité. Pour élaborer un ensemble consolidé de certains résultats de rendement, l'indice national s'appuiera sur les données et les statistiques nationales disponibles fournies par les plateformes de produits et de secteurs, et non directement par les producteurs individuels.

## Diligence raisonnable

La nécessité d'un Indice national sur le rendement agroalimentaire a été étudiée par 34 partenaires en 2020-2021 (annexe C). Leur investissement a

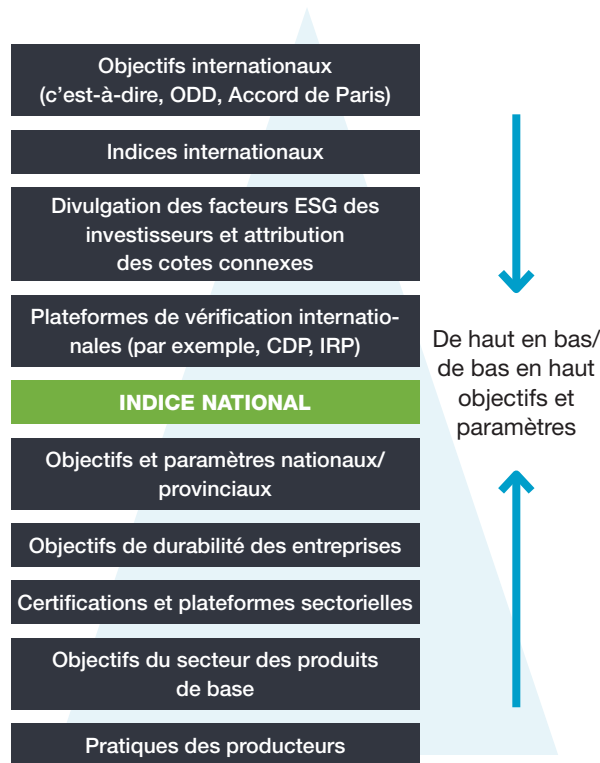


Figure 3 : L'indice national s'appuierait sur des objectifs et des paramètres descendants et ascendants.

permis la mise en place d'un solide programme de sensibilisation et de recherche dont les activités sont énumérées à l'annexe A. Le programme a été divisé en phases axées sur le concept global (phase 1, de février 2020 à janvier 2021) et le modèle de gouvernance de l'indice (phase 2a, de février à avril 2021).

Environ 350 intervenants ont participé à des webinaires avec des conférenciers nationaux et internationaux de premier plan, ainsi qu'à de nombreuses consultations virtuelles individuelles. Deux rapports importants ont été publiés. En octobre 2020, une analyse de la fixation d'objectifs de durabilité a révélé l'étendue de l'analyse comparative dans le système alimentaire et ses répercussions. En janvier 2021, un rapport détaillé a exprimé la raison d'être d'un indice national et a présenté un plan (voir la page couverture). Ce dernier rapport comprenait deux études de cas sur l'élaboration d'indicateurs (gaz à effet de serre, séquestration et biodiversité) et un document universitaire sur les indices mondiaux.



En avril 2021, la phase 2a a été achevée, se soldant par l'élaboration du modèle de gouvernance et de fonctionnement du Centre de l'analyse comparative du secteur agroalimentaire. Le résultat de la phase 2a est la présente analyse de rentabilisation qui décrit le modèle et le cadre de gouvernance suggéré (annexe B). Un autre objectif abordé au cours de cette phase était celui d'attirer une plus grande visibilité mondiale pour l'initiative du Canada en présentant un indice national. Ce sujet est abordé dans la proposition de valeur.



**Loblaw s'engage à réduire son incidence sur l'environnement et à contribuer à l'établissement d'un secteur alimentaire résilient. Grâce à des améliorations continues, à la fixation d'objectifs mesurables et à l'investissement dans nos communautés, nous déployons tous les efforts pour intégrer la responsabilité et les pratiques exemplaires à notre entreprise, à nos marques et à nos chaînes d'approvisionnement. Nous croyons qu'une référence nationale en matière de durabilité agroalimentaire au Canada contribuera à la progression de ces efforts et continuera à renforcer la confiance envers nos systèmes alimentaires, tant à l'échelle locale que mondiale. »**

**JENNIFER LAMBERT**

DIRECTRICE PRINCIPALE, DURABILITÉ, LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE

# Évaluation des besoins et proposition de valeur

13



## Évaluation des besoins

Alors que l'examen des pratiques agroalimentaires mondiales devient de plus en plus rigoureux et que les objectifs mondiaux cherchent à transformer la production alimentaire,<sup>5</sup> trois attentes claires se profilent :

- La communauté agroalimentaire mondiale est appelée à jouer un rôle encore plus important dans la réalisation de ces objectifs.
- La communauté agroalimentaire mondiale devra montrer (et valider) ses progrès vers ces objectifs.
- L'exploitation de ces actions et de ces connaissances peut être utilisée pour rehausser la valeur commerciale pour les producteurs et le secteur alimentaire, permettant d'accéder plus rapidement aux avantages pour la société et pour l'environnement à l'avenir – le *gagnant-gagnant* tant désiré.

Les raisons de l'analyse comparative des résultats du Canada en matière de durabilité sont résumées dans la figure 4.

### 1. LA NÉCESSITÉ D'ÊTRE CONCURRENTIEL EN MATIÈRE DE DURABILITÉ :

#### a) Faire preuve de bonne gestion est un facteur de différenciation

- Les pays adaptent leurs stratégies pour faire preuve de bonne gestion et pour assurer l'accès de leurs marques aux marchés étrangers. Cependant, la promotion d'une marque alimentaire de confiance exige de la vigueur; les déclarations doivent être transparentes, authentiques et justifiées.
- Même si plusieurs entreprises et secteurs de produits de base du Canada ont lancé leurs propres initiatives d'analyse comparative de la durabilité, il est clair que ce sont les réponses à l'échelle nationale qui sont présentées sur la scène internationale. En outre, le fait de s'harmoniser davantage avec les objectifs mondiaux génère une nouvelle activité intersectorielle, comme il est indiqué ci-dessous :
  - La Nouvelle-Zélande<sup>6</sup> et l'Irlande<sup>7</sup> ont élaboré des tableaux de bord de durabilité



**Le Canada est un chef de file mondial dans le domaine de l'agroalimentaire. Nous produisons et transformons des aliments parmi les plus sûrs, nutritifs et fiables au monde. Les mesures basées sur les résultats et l'analyse comparative permettront de renforcer les revendications de notre marque dans le monde entier. L'utilisation de données dans l'élaboration de ces critères de référence est une composante essentielle et ce travail souligne la valeur exponentielle des données agroalimentaires. »**

**RAY BOUCHARD**

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, ENTERPRISE MACHINE INTELLIGENCE & LEARNING INITIATIVE (MANITOBA)

<sup>5</sup> Par exemple, atteindre des émissions nettes nulles, réduire de moitié le gaspillage alimentaire et améliorer la sécurité alimentaire (ODD, objectifs de l'Accord de Paris).

<sup>6</sup> *Rapport de synthèse*, 2019, projet de tableau de bord de la durabilité de la Nouvelle-Zélande. Le projet « Future-proofing resilience of New Zealand agriculture » est une réponse aux consommateurs des marchés étrangers qui exigent de plus en plus la vérification des « déclarations vertes et propres » de New Zealand Inc.

<sup>7</sup> Origin Green, Bord Bia (Irish Food Board). Puisqu'environ 90 % de la production alimentaire irlandaise est exportée, ce projet a été le

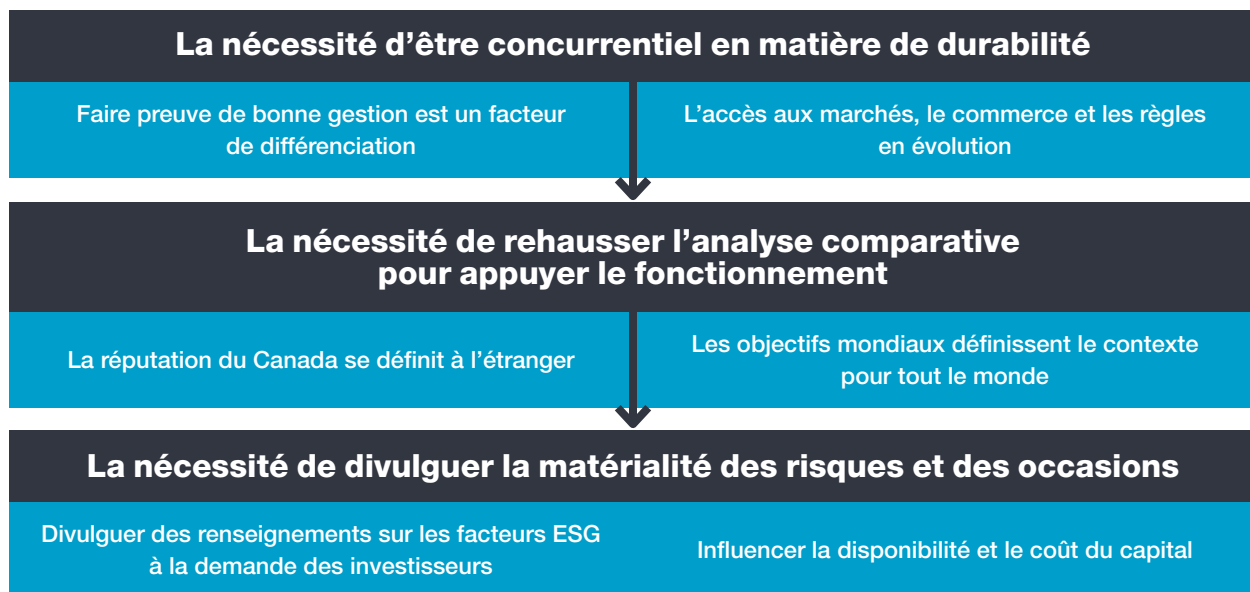


Figure 4 : Résumé de l'évaluation des besoins

pour leurs secteurs agroalimentaires tributaires des exportations.

- Les producteurs américains ont formé une grande coalition pour faire avancer une stratégie de développement durable qui prévoit de produire une quantité neutre ou négative de carbone d'ici 2035.<sup>8</sup>
- Grâce au soutien financier qu'offre le gouvernement australien, les producteurs de ce pays proposent un *cadre de durabilité agricole australien* pour présenter la durabilité et la gestion de la biodiversité du secteur agricole.<sup>9</sup>
- L'UE considère ses aliments produits de manière durable comme un avantage concurrentiel et a mis en place une nouvelle stratégie « de la ferme à l'assiette » pour les promouvoir.

## b) Accès au marché, commerce et règles en évolution

Le contexte dans lequel le secteur accède aux marchés et est en concurrence évolue,<sup>10</sup> par exemple :

- L'UE se lance dans la *diplomatie de l'accord vert* pour influencer le commerce mondial en fonction de ses objectifs de durabilité. Il est probable qu'elle restreigne l'importation d'aliments jugés non durables.<sup>11</sup>
- Le président Biden est en train de « positionner le secteur agricole américain pour qu'il procède au passage à des émissions nettes nulles tout en offrant de nouvelles possibilités économiques aux agriculteurs. »<sup>12</sup>
- L'objectif zéro des Nations Unies exige une approche renouvelée.<sup>13</sup> Aujourd'hui, quelque

premier programme national de développement durable dans le domaine de l'alimentation et des boissons, avec des objectifs de développement durable mesurables pour l'ensemble de ses chaînes d'approvisionnement.

<sup>8</sup> U.S. Farmers & Ranchers in Action, 2021.

<sup>9</sup> National Farmers Federation (Australie).

<sup>10</sup> La certification est déjà requise pour obtenir et conserver l'accès au marché pour certains produits. Les indicateurs de rendement agroenvironnemental du Canada certifient le canola pour accéder aux marchés européens et américains des matières premières pour biocarburants.

<sup>11</sup> Stratégie de la ferme à la fourchette de l'UE, 2020.

<sup>12</sup> *Fiche d'information* : The American Jobs Plan, la Maison-Blanche, le 31 mars 2021.

<sup>13</sup> Campagne Objectif zéro, United Nations Climate Change.



140 pays (y compris le Canada)<sup>14</sup> se sont engagés à atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050. Cet engagement mène à une variété de nouvelles politiques et de réglementations, ici et à l'étranger, pour permettre le changement. (En réponse, les entreprises et les secteurs s'engagent à progresser vers le taux zéro.)

- Le gouvernement fédéral du Canada reflète l'urgence croissante de lutter contre les changements climatiques, de protéger la santé de l'environnement et de soutenir la résilience. Les initiatives politiques comprennent la toute première politique alimentaire du Canada (2019) et des engagements visant à réduire le gaspillage alimentaire et à réduire les émissions nationales dues aux engrais de 30 % par rapport aux niveaux de 2020.<sup>15</sup>

## 2. LA NÉCESSITÉ DE REHAUSSER L'ANALYSE COMPARATIVE POUR APPUYER LE FONCTIONNEMENT

### a) La réputation du Canada se définit à l'étranger

Le bilan du Canada en matière de durabilité est évalué par de nombreux indices mondiaux (d'autres sont en cours d'élaboration). Des travaux antérieurs

dans le cadre de ce projet ont permis d'évaluer le Canada et le secteur agroalimentaire dans leur capacité à atteindre les objectifs mondiaux et à faire face aux enjeux liés aux changements climatiques, à l'environnement, à la nutrition, à la sécurité alimentaire, aux soins aux animaux et aux droits de la personne.<sup>16</sup> L'analyse comparative mondiale est désormais omniprésente et courante. Toutefois, la plupart de ces analyses ne reflètent pas les circonstances nationales, ce qui remet en question leur pertinence. En résumé, si nous ne mesurons pas notre propre rendement, d'autres continueront à le faire à notre place. Prenons un exemple :

- L'action contre les changements climatiques représente 24 % de l'*indice de rendement environnemental* de Yale, une évaluation mondiale du rendement en matière d'environnement et de biodiversité dans 180 pays.<sup>17</sup> Les pays européens dominent cette liste (16 des 20 premières places). Le Canada se classe au 20<sup>e</sup> rang. En ce qui concerne les émissions de GES par habitant (un sous-indicateur), le Canada se classe au 168<sup>e</sup> rang (mais l'intensité des émissions n'est pas mesurée, un indicateur clé du rendement de ce pays en matière de durabilité agroalimentaire). Le seul indicateur de l'agriculture durable est l'azote, et le Canada se classe au 13<sup>e</sup> rang pour cette mesure.



**Les données et les mesures jouent un rôle important dans le suivi et l'amélioration des mesures environnementales dans le secteur agricole et peuvent contribuer à renforcer la réputation du Canada en tant que chef de file alimentaire fiable, sûr et durable. En mettant en évidence ces avantages environnementaux, sociaux et économiques, l'indice national rendra le Canada plus concurrentiel, plus solvable, plus novateur et plus réactif sur la scène nationale et internationale. »**

**STEVEN R. WEBB**

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL, GLOBAL INSTITUTE FOR FOOD SECURITY

<sup>14</sup> Le budget de 2021 contenait des dispositions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 36 % d'ici 2030 par rapport au niveau de référence de 2005, à atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050 et à investir 200 millions de dollars supplémentaires pour soutenir des mesures climatiques immédiates à la ferme dans le cadre du programme Solutions agricoles pour le climat.

<sup>15</sup> *Un environnement sain et une économie saine : le plan climatique renforcé du Canada pour créer des emplois et soutenir les gens, les collectivités et la planète* (2020). Le gouvernement s'engage à travailler avec les fabricants d'engrais, les agriculteurs, les provinces et les territoires afin d'élaborer une stratégie et une approche pour atteindre cet objectif.

<sup>16</sup> Un examen plus détaillé des indices mondiaux se trouve dans les rapports d'octobre 2020 et de janvier 2021 ainsi que dans un document de recherche contribuant à ce projet par l'Arrell Food Institute, décembre 2020.

<sup>17</sup> *Indice de rendement environnemental*, Yale Center for Environmental Law and Policy, 2020.



## b) L'attention portée aux objectifs et aux progrès mondiaux augmente

L'attention portée aux enjeux alimentaires mondiaux s'intensifiera à mesure que le compte à rebours progresse vers l'année 2030, l'année visée pour atteindre les ODD de l'ONU. L'ampleur de ces objectifs façonne les dialogues et les actions tant à l'échelle nationale qu'internationale, entre les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les chaînes d'approvisionnement agroalimentaires. L'accent mis sur les changements climatiques, la biodiversité et les objectifs sociaux et sanitaires ne faiblira pas. Rien qu'à la fin de l'année 2021, trois événements majeurs entraîneront une attention accrue sur les pratiques agroalimentaires mondiales et sur leurs lacunes :

- En septembre, le Sommet mondial sur les systèmes alimentaires de l'ONU abordera toute une gamme de questions sociales, sanitaires et environnementales liées à l'alimentation mondiale.
- En octobre, la Convention sur la diversité biologique de l'ONU portera en partie sur l'incidence de l'agriculture et de la production alimentaire mondiales sur les écosystèmes et la diversité biologique.
- En novembre, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques encouragera de nouvelles réductions des émissions et présentera les entreprises et les

pays qui s'engagent à atteindre des objectifs d'émissions nettes nulles.

## 3. LA NÉCESSITÉ DE DIVULGUER LA MATÉRIALITÉ DES RISQUES ET DES OCCASIONS

### a) Fournir les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à la demande des investisseurs

- Les investisseurs institutionnels et les institutions financières évaluent la matérialité des risques et des occasions non financiers qui se présentent aux entreprises, à l'échelle de l'économie, selon les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Malgré la nécessité d'une plus grande normalisation de divulgation des renseignements sur les facteurs ESG (les marchés ont besoin de mesures cohérentes), les facteurs ESG gagnent du terrain. Les marchés des capitaux évaluent les plans des entreprises pour atteindre les émissions nettes nulles, répondre aux pressions sur la biodiversité et progresser dans l'amélioration des résultats sociaux.
- Les actifs ESG sous gestion ont augmenté de 111 % au Canada et de 83 % aux États-Unis entre 2014 et 2018.<sup>18</sup>
- La valeur des actifs mondiaux détenus par des investisseurs institutionnels adhérant aux



**L'occasion d'être le chef de file mondial en matière d'alimentation sûre et durable est une occasion que le Canada devrait saisir avec enthousiasme. Nous sommes particulièrement bien équipés pour le faire, non seulement en raison de nos abondantes ressources naturelles, mais aussi de nos ressources humaines, qui se reflètent dans l'éducation et la recherche. Ce projet, qui vise à établir un cadre national pour les objectifs de durabilité dans l'alimentation, est une étape importante pour réaliser la grande vision du leadership agroalimentaire du Canada. »**

**EVAN FRASER**

PH. D., DIRECTEUR, ARRELL FOOD INSTITUTE, UNIVERSITÉ DE GUELPH

<sup>18</sup> ESG in Food and Agriculture, BMO, présentation aux partenaires, février 2021.

principes ESG dépasse les 100 000 billions de dollars américains.<sup>19</sup>

- De nombreuses entreprises agroalimentaires rendent publiquement compte de leurs priorités ESG et de leurs objectifs globaux à leurs actionnaires. Malgré cela, le rendement ESG des entreprises agroalimentaires est surveillé de plus en plus étroitement et notre travail sera éclairé par les exigences ESG émergentes. Comme les entreprises doivent accroître leur transparence, elles doivent également divulguer le rôle que jouent leurs chaînes d'approvisionnement dans la réalisation des objectifs de durabilité, ce qui comprend l'approvisionnement en ingrédients.

## **b) Influencer la disponibilité et le coût du capital**

Les rapports ESG prennent de l'élan, et cette situation commence à influencer la disponibilité et le coût du capital. Bien qu'il s'agisse d'un développement naissant, les banques commencent à proposer aux grands emprunteurs des taux plus bas s'ils s'engagent à respecter des objectifs de durabilité.<sup>20</sup>

## **Proposition de valeur**

La figure 5 résume la valeur de l'analyse comparative en ce qui a trait à l'amélioration de la compétitivité, à l'obtention de meilleurs résultats pour le secteur et pour la planète et révèle comment un indice peut offrir un point de vue politique.

### **1. TIRER DE LA VALEUR DES MESURES DE DURABILITÉ**

#### **a) L'agriculture canadienne est un leader mondial en matière de solutions climatiques**

- En ce qui concerne la durabilité, le Canada a une très bonne histoire à raconter. L'un des plus importants facteurs de la durabilité de l'agriculture canadienne est la séquestration du carbone, qui compense les émissions des cultures et du bétail.<sup>21</sup> Le fait que la production de cultures et de bétail contribue un peu plus de 8 % des émissions globales de GES au Canada, comparativement à 23 % à l'échelle mondiale,<sup>22</sup> a été largement diffusé. Or, s'appuyer sur ce rendement historique ne suffit pas pour un monde alimentaire en pleine évolution. Un nouvel indice national doit dresser un tableau plus large et plus détaillé du rendement de l'ensemble de l'agroalimentaire canadien.
- Heureusement, l'évaluation comparative de la durabilité est facilitée par le fait que les agriculteurs eux-mêmes sont motivés pour améliorer leur propre productivité et adoptent rapidement des pratiques innovantes. L'amélioration de la santé des sols et la réduction des intrants sont des mesures commerciales judicieuses qui permettent de stimuler la productivité, d'améliorer l'économie de

<sup>19</sup> *ESG in Food and Agriculture*, BMO, présentation aux partenaires, février 2021.

<sup>20</sup> Maple Leaf Foods est devenue la première entreprise canadienne à bénéficier de conditions de crédit liées à la durabilité. *Communiqué de presse* de la BMO, 11 déc. 2019.

<sup>21</sup> *L'agriculture efficace en tant que fournisseur de solutions au gaz à effet de serre*, ICPA, 2019.

<sup>22</sup> *L'agriculture efficace en tant que fournisseur de solutions au gaz à effet de serre*, ICPA, 2019. Les données sont basées sur les données d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Elles sont estimées et excluent la consommation d'énergie à la ferme et l'énergie utilisée pour la production d'engrais. (L'ONU indique plus récemment que le système alimentaire est responsable de 29 % des GES mondiaux.)

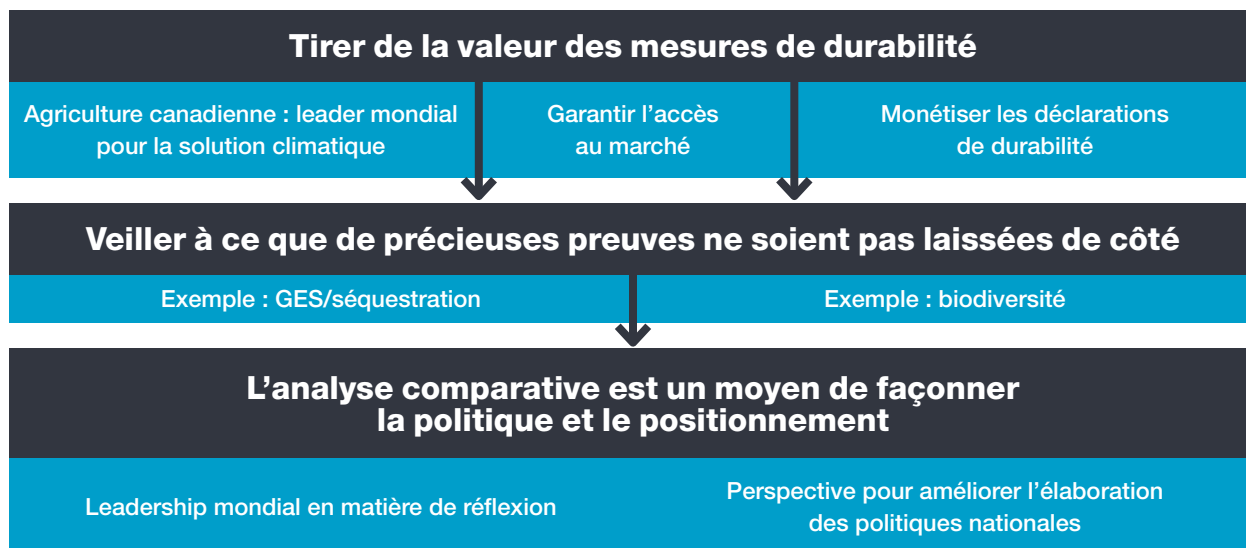


Figure 5 : Résumé de l'établissement de la valeur de l'analyse comparative nationale.

l'agriculture et de renforcer la résilience face aux changements climatiques. L'adoption généralisée de la science (comme la génomique pour la sélection des cultures et du bétail) et de la technologie (comme l'agriculture de précision et l'innovation en matière d'alimentation animale) a conduit à des innovations dans les pratiques exemplaires de gestion à l'échelle des exploitations agricoles et des ranchs. De nombreux producteurs canadiens emploient déjà les pratiques exemplaires agronomiques pour obtenir ces avantages, mais des mesures plus concrètes sont nécessaires pour quantifier les avantages de ces actions pour les écosystèmes et l'atténuation des changements climatiques et pour cerner les domaines où les progrès sont insuffisants. En bref, une référence nationale convaincante n'est possible que grâce aux

mesures responsables prises par les producteurs individuels et les entreprises dans tout le pays.

- L'indice proposé démontrera au marché que le Canada peut atténuer les changements climatiques et améliorer d'autres résultats environnementaux tout en demeurant un important producteur alimentaire. Cette action permettra l'accès au marché et aidera à monétiser la durabilité.

## b) Garantir l'accès au marché

- *Commerce* : Le Canada s'est fixé des objectifs de croissance audacieux pour élargir les exportations et les possibilités d'alimentation sur le marché national.<sup>23</sup> La réalisation de ces



**Les événements récents, ainsi que la mondialisation de l'approvisionnement alimentaire, soulignent la nécessité de démontrer la durabilité des aliments que nous produisons. La possibilité de le faire au moyen d'un indice national est fondamentale pour le succès continu du secteur. »**

**RON LEMAIRE**

PRÉSIDENT, ASSOCIATION CANADIENNE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

<sup>23</sup> Le tableau de stratégie économique d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE).

objectifs dépendra en partie de la démonstration de la durabilité. Comme il a été indiqué précédemment, la nouvelle stratégie « de la ferme à l'assiette » de l'UE vise à veiller à ce que les importations de denrées alimentaires ne portent pas atteinte à l'environnement. Vérifier la durabilité à partir du point de production peut contribuer à assurer l'accès au marché.<sup>24</sup> Nous avons établi la diversité de ce type de fixation d'objectifs dans le système agroalimentaire<sup>25</sup> qui comprend les objectifs des producteurs pour démontrer leur engagement en matière de durabilité.<sup>26</sup>

- *Market channel*: Demonstrating provenance is a value driver and differentiator for many premium foods and beverages. Sustainability is often a non-negotiable market access requirement for ingredient suppliers and is necessary to meet the expectations of targeted consumer segments at retail.

### c) Monétiser la durabilité

- L'analyse comparative permet de récompenser la durabilité. Certains producteurs sont maintenant payés directement pour participer à des

programmes de durabilité exclusifs, par exemple dans les secteurs de la viande bovine<sup>27</sup> et des cultures.<sup>28</sup> De même, les agriculteurs peuvent être rémunérés pour la séquestration du carbone (crédits carbone) et pour leur participation à des initiatives spéciales visant à fournir des services écosystémiques.<sup>29</sup>

- Les entreprises monnayent la durabilité en partie par les déclarations qu'elles font. L'une des répercussions de l'engagement des entreprises à s'approvisionner en ingrédients de manière plus durable, tel que « 100 % durable »,<sup>30</sup> est qu'elles doivent inciter leurs chaînes d'approvisionnement à atteindre ces objectifs.<sup>31</sup> En assimilant la qualité à la valeur nutritionnelle et à la durabilité, les transformateurs alimentaires et les détaillants créent des produits à valeur ajoutée et des possibilités de commercialisation pour les producteurs de protéines animales et végétales durables.
- Les innovations numériques telles que la chaîne de blocs, l'utilisation de l'analytique et l'Internet des objets (IOT) peuvent simultanément améliorer la productivité et permettre aux entreprises (et aux producteurs) de revendiquer la durabilité, par exemple en



**Un indice national aidera le Canada à consolider sa position de leader mondial en matière d'agriculture durable dans tous les secteurs. »**

**GREG NORTHEY**

VICE-PRÉSIDENT, AFFAIRES GÉNÉRALES, PULSE CANADA

<sup>24</sup> Viterra encourage ses producteurs de canola à être certifiés durables pour accéder à l'UE (*Canola Digest*, nov. 2019).

<sup>25</sup> *Agri-Food Sustainability Targets, A Selected Overview*, oct. 2020 (un rapport de recherche publié par ce projet).

<sup>26</sup> Par exemple, le Canadian Canola Growers Association et le Conseil canadien du canola se sont fixé pour objectif de réduire de 40 % les terres nécessaires à la production d'une tonne de canola.

<sup>27</sup> Les producteurs de bœuf et les autres acteurs de la chaîne de valeur sont financièrement récompensés par une prime trimestrielle par tête par les détaillants et les transformateurs (p. ex. McDonald's, Cargill) pour avoir fourni du bœuf certifié durable. Un système informatique (BIX) fait le suivi des données relatives aux animaux (la chaîne de possession), les transmet et les vérifie entre tous les acteurs afin de garantir l'intégrité du programme. McDonald's étiquette le bœuf durable pour les clients de ses restaurants.

<sup>28</sup> Bayer paie les agriculteurs (actuellement dans le cadre de ses programmes pilotes aux États-Unis et au Brésil) jusqu'à 9 \$ l'acre pour vérifier l'adoption de cultures de couverture et de culture sans labour. L'amélioration de la santé des sols permet d'augmenter le rendement des cultures, elle répond aux objectifs de durabilité des entreprises et les crédits carbone générés par ces activités pourraient également être vendus à des organisations pour répondre aux objectifs de durabilité d'autres organisations (Bayer Carbon Program, FAQ). Nutrien a annoncé un programme visant à fournir des crédits monétaires aux producteurs pour réduire les émissions de portée 3. L'entreprise estime que son programme de crédits carbone pourrait représenter directement 10 à 20 dollars par acre pour les agriculteurs (rapport ESG de 2021).

<sup>29</sup> Tel que d'ALUS Canada.

<sup>30</sup> Par exemple, General Mills, Kellogg's, McDonald's, entre autres, se sont fixé des objectifs en matière d'ingrédients provenant à 100 % de sources durables.

<sup>31</sup> La majeure partie des répercussions environnementales est imputable à leurs chaînes d'approvisionnement. Les émissions de portée 3 (c.-à-d. celles qui se produisent dans les chaînes d'approvisionnement d'une entreprise en amont et en aval) représentent en moyenne 89 % des émissions totales des entreprises du secteur de l'alimentation et des boissons. *Rapport sur la chaîne d'approvisionnement de CDP, CDP, 2019-2020.*

réduisant le gaspillage alimentaire, en trouvant une nouvelle valeur à partir de flux de déchets et en soutenant les emballages à faible incidence environnementale qui garantissent la sécurité et la qualité des aliments.

- Certaines entreprises profitent également de la baisse du coût du crédit pour la réalisation des objectifs de durabilité, mentionnée précédemment.

## 2. VEILLER À CE QUE DE PRÉCIEUSES PREUVES NE SOIENT PAS LAISSÉES DE CÔTÉ

L'indice national doit garantir que le Canada ne laisse pas de valeur disparaître. Les travaux entrepris jusqu'à présent dans le cadre de ce projet ont révélé que le Canada se prive d'une occasion d'utiliser sa capacité de collecte de données pour déterminer de meilleures mesures qui répondent aux attentes croissantes du marché. Deux études de cas ont été présentées pour examiner l'état actuel des mesures, les lacunes et les problèmes émergents pour deux sous-indicateurs clés : GES/ séquestration et biodiversité.

- L'étude sur les GES<sup>32</sup> a souligné la nécessité que les repères de durabilité doivent inclure à la fois le passif (émissions) et l'actif (capacité de réduire les émissions et séquestrer le carbone). La capacité des sols agricoles canadiens à séquestrer de grandes quantités de carbone est une occasion incontournable de présenter l'histoire

de la durabilité du Canada de manière juste et précise. L'étude comprend ces deux points clés :

- Le Canada dispose d'un système scientifique robuste pour surveiller les changements dans le carbone organique du sol, mais de meilleures mesures à l'échelle nationale (comme la réduction des niveaux d'oxyde nitreux) sont nécessaires pour valider la fonction de séquestration des sols agricoles du Canada et quantifier leur rôle de puits de carbone.
- La plupart des données nationales disponibles sur les émissions de GES dans l'industrie agroalimentaire sont axées sur les émissions directes des producteurs (une partie importante) tout en ignorant largement le reste de la chaîne d'approvisionnement (transport, transformation et vente au détail) et en négligeant les pratiques de gestion des nutriments 4B utilisées pour diminuer les émissions directes, qui devraient également être prises en compte. En bref, le Canada ne dispose pas de données complètes pour présenter une vue d'ensemble des émissions



**Le gouvernement du Canada reconnaît la communauté agricole et agroalimentaire canadienne pour son innovation et son engagement envers la protection de l'environnement tout en assurant la sécurité alimentaire de tous les Canadiens, notamment en soutenant l'élaboration d'un point de référence pour aider le secteur à démontrer notre leadership mondial en matière de production alimentaire durable. »**

**MARIE-CLAUDE BIBEAU**

L'HONORABLE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

(citation d'un communiqué du projet du 29 octobre 2020)

<sup>32</sup> *Émissions et séquestration des gaz à effet de serre (GES)*, Étude de cas sur les paramètres du projet d'analyse comparative du leadership canadien en matière de durabilité agroalimentaire, 2021.

à l'échelle de la chaîne d'approvisionnement, un indicateur majeur du rendement environnemental général.

- L'étude sur la biodiversité<sup>33</sup> a également mis en évidence d'importants enjeux relatifs aux repères de durabilité, notamment :



- L'agriculture de précision et les améliorations connexes de la productivité dans les exploitations agricoles pourraient permettre de rendre à la nature une plus grande proportion de terres agricoles marginales ou improductives, ce qui devrait donc être un autre indicateur clé d'un système de production viable et durable.

- Le suivi de la diversité génétique au sein des cultures est important, car une plus grande biodiversité des racines permet la séquestration du carbone et augmente la productivité en améliorant l'efficacité de l'utilisation des nutriments.

### 3. L'ANALYSE COMPARATIVE EST UN MOYEN DE FAÇONNER LA POLITIQUE ET LE POSITIONNEMENT

#### a) Leadership mondial en matière de réflexion

Nous avons communiqué avec des organisations mondiales telles que le CDP, le CGIAR, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la GRI, la WBA et le WBCSD pour obtenir des conseils sur l'élaboration de l'indice (annexe C). Ces organisations influentes façonnent le discours sur ce que signifie le développement durable et influencent le ton et la direction des dialogues internationaux sur l'alimentation, comme le Sommet mondial sur les systèmes alimentaires de 2021. Bien que l'indice canadien n'en soit encore qu'au stade conceptuel, il est reconnu comme une initiative unique et de calibre mondial, parce que l'indice met de l'avant un processus multilatéral crédible pour créer des points de repère entre la ferme à la vente au détail. Nous avons également soumis le concept d'indice national au secrétariat du Sommet mondial sur les systèmes alimentaires, qui cherche des solutions « révolutionnaires » pour relever les défis alimentaires mondiaux. Nous croyons que l'approche adoptée par le Canada pour organiser et évaluer les progrès est digne d'intérêt. En effet, le travail du Canada sera présenté comme un exemple par la World Benchmarking Alliance (WBA). La WBA est en train de créer une trousse d'outils pour aider les pays à élaborer leurs propres indices de systèmes



**La production alimentaire canadienne reste forte d'un point de vue environnemental, mais les succès doivent être mesurés et leur efficacité doit être prouvée pour que nous puissions être concurrentiels sur la scène mondiale. Pour que le Canada atteigne pleinement ses objectifs économiques déclarés, il est essentiel de combiner ces efforts environnementaux avec des mesures visant à développer et à diversifier les marchés, à investir dans l'innovation et à mettre en place un réseau moderne de réglementation et d'infrastructure. »**

**MICHAEL GRAYDON**

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL, FOOD, HEALTH & CONSUMER PRODUCTS OF CANADA

<sup>33</sup> Biodiversité, Étude de cas sur les paramètres du projet d'analyse comparative du leadership canadien en matière de durabilité agroalimentaire, 2021.

alimentaires, tels que son propre nouvel indice de référence pour les entreprises du secteur de l'alimentation et des boissons et l'indice national du Canada.<sup>34</sup>

Alors que la pression s'accroît pour que les pays démontrent leurs progrès en matière de production alimentaire durable, les premières indications montrent que l'indice canadien pourrait devenir un outil clé pour projeter les intérêts nationaux de ce pays à l'étranger.

## **b) L'analyse comparative offre une nouvelle perspective pour améliorer l'élaboration des politiques**

Les deux études de cas ont révélé que la discussion sur les indicateurs de rendement suscite des questions politiques qui peuvent faciliter ou entraver l'analyse comparative. Une fois opérationnel, l'indice pourrait donc offrir une nouvelle perspective importante pour envisager les choix politiques, comme le montrent les trois exemples ci-dessous :

- *Programmation* : L'octroi de crédits aux agriculteurs qui entreprennent des projets de séquestration ou de réduction des émissions de GES (comme la gestion du fumier de bétail pour améliorer le carbone organique du sol) nécessite de mesurer correctement l'adoption par les producteurs. Environnement et Changement climatique Canada a discuté de la publication de taux de pénétration mesurant

l'adoption de ces protocoles en tant que pourcentage de l'adoption potentielle totale par les producteurs. Les données agrégées des producteurs (recueillies par les plateformes de données du secteur) pourraient être considérées comme une mesure pour l'indice national, mais l'étude de cas a révélé comment le gouvernement et les acteurs de l'agroalimentaire pourraient travailler sur ce qui pourrait être nécessaire pour parvenir à une meilleure mesure.

- *Recherche* : L'utilisation de vastes collections de biodiversité des cultures et des fourrages dans des magasins de semences établis offre une nouvelle source riche de matériel naturel pour améliorer la sélection des cultures pour de nombreuses caractéristiques souhaitées, y compris la profondeur des racines et la séquestration du carbone. Cependant, de meilleures méthodes de mesure et de modélisation du carbone du sol, associées à des incitations politiques et commerciales, seront nécessaires pour stimuler cette innovation, mettre en œuvre des stratégies d'atténuation du climat et ajouter de la valeur par l'entremise de la productivité et de l'accréditation commerciale de ces approches vertes.
- *Orientation de la politique publique* : Le fait de confier aux producteurs l'entière responsabilité de l'adoption de critères de durabilité soulève d'importantes questions de politique publique. Il faut éviter les critères de référence qui imposent un fardeau lié à ces mesures aux agriculteurs.



**L'atout du Canada en matière d'objectifs de durabilité agroalimentaire réside dans les millions d'acres de prairies, de pâturages et de foins cultivés, de forêts, de haies, de zones humides, de lacs et de cours d'eau qui se trouvent sur nos terres agricoles et qui servent d'habitat à plusieurs milliers d'espèces sauvages, des minuscules pollinisateurs aux oiseaux et aux grands mammifères. La gestion de ces terres par les producteurs – et le fait de la démontrer – devrait faire partie de notre histoire. »**

**CAROLYN CALLAGHAN**

**BIOLOGISTE PRINCIPALE DE LA CONSERVATION DE LA FAUNE TERRESTRE,  
FÉDÉRATION CANADIENNE DE LA FAUNE**

<sup>34</sup> La WBA travaille également conjointement avec la UK Food Foundation (correspondance de la WBA, avril 2021). L'indice de la WBA permettra de faire un suivi du rendement en matière de durabilité des 350 plus grandes entreprises mondiales du secteur de l'alimentation et des boissons.

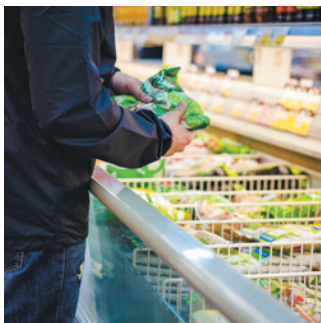
Une solution possible serait de faire appel à des options politiques qui compensent les besoins des producteurs et incitent à la durabilité.

En bref, l'élaboration de l'indice national fournira un autre moyen de mettre en avant diverses questions politiques.



# L'indice national et le Centre de l'analyse comparative

25



# Indice national sur le rendement agroalimentaire comparative

## a) Version 1.0 de l'indice

Cette initiative vise à élaborer un indice national à la fin de 2022 ou au début de 2023 (une version 1.0 qui peut être améliorée à l'avenir). Cet indice comprendrait quatre blocs prioritaires (environnement, santé et sécurité alimentaire, bien-être et économie), chacun d'entre eux faisant l'objet de références croisées avec les ODD de l'ONU correspondants (figures 2 et 6).

## b) Élaboration des indicateurs jusqu'à présent (méthode de l'étude de cas)

La figure 6 montre les indicateurs possibles affectés à chaque bloc. Bien qu'ils ne soient pas une représentation complète des quatre blocs, deux indicateurs du bloc de l'environnement ont été sélectionnés pour les études de cas comme modèles pour examiner les mesures : les changements climatiques (GES et séquestration) et la biodiversité. Les études de cas ont permis de déterminer de nouveaux sous-indicateurs pour ces questions prioritaires. Les sous-indicateurs sélectionnés et leurs avantages ont été abordés dans la section précédente sur la proposition de valeur (points 2a et b). En bref, ces cas ont révélé que divers intervenants pouvaient travailler ensemble pour cerner les bases de référence, les lacunes et les occasions dans les mesures afin de mieux présenter les références du Canada en matière de durabilité. La méthode de l'étude de cas peut également être utilisée pour élaborer les autres indicateurs.<sup>35</sup>

## c) Collecte de données

Le processus d'élaboration des indicateurs s'appuierait sur les données fournies principalement par les plateformes de produits et

de secteurs, et non directement par les agriculteurs individuels. Comme il va de soi, toute utilisation de statistiques nationales sera agrégée afin de protéger la confidentialité des répondants.

## d) L'intention de l'indice – comment il sera utilisé (et non utilisé)

- L'indice national est conçu pour présenter au marché une vue consolidée de la durabilité. Il ne s'agit pas d'un outil prescriptif destiné à dicter des actions à l'échelle d'une exploitation ou d'une entreprise. Toutefois, les intervenants peuvent néanmoins utiliser cet indice comme une référence de vue d'ensemble pour voir où ils se trouvent à l'échelle nationale en ce qui concerne les résultats du rendement. (La façon dont les intervenants peuvent tirer parti de l'indice est décrite dans la section précédente sur la proposition de valeur.)
- L'indice national est une occasion pour le secteur agroalimentaire et les organisations non gouvernementales de (1) reconnaître la valeur environnementale que les producteurs agricoles apportent aux terres agricoles canadiennes et de (2) déterminer les domaines critiques qui peuvent être ciblés pour améliorer la durabilité environnementale au sein du système agroalimentaire, permettant ainsi un travail collaboratif vers des solutions. Lorsqu'il sera pleinement mis en œuvre, l'indice national devrait permettre de réaliser des améliorations environnementales importantes et continues dans le paysage agricole canadien.

<sup>35</sup> Remarque : Bien que le bloc économique ne soit pas abordé par une étude de cas, certains conseils sont également offerts sur ce bloc, lequel devrait mettre l'accent sur les indicateurs économiques avancés (et non retardés). Cette orientation pourrait devenir vitale pour marquer le leadership du Canada en matière de durabilité agroalimentaire, et pour mesurer une nouvelle valeur à mesure que les producteurs et les entreprises réagissent à un système alimentaire en transition vers une économie à faible carbone ou à carbone net nul et plus circulaire (p. ex. en générant des revenus à partir des flux de déchets). Cela permettra d'assurer que l'indice de durabilité du Canada reste pertinent alors que les mesures et les attentes liées au leadership alimentaire mondial évoluent, comme la mesure de la disponibilité des options de financement durable.

Objectifs mondiaux	Bloc prioritaire	Indicateurs	Sous-indicateurs	
	ENVIRONNEMENT	Changements climatiques	<b>Sous-indicateurs existants :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Émissions de GES pour l'agriculture primaire</li> <li>Carbone organique du sol, changement du carbone organique du sol</li> </ul>	
			<b>Nouveaux sous-indicateurs proposés</b> à partir de l'étude de cas: <ul style="list-style-type: none"> <li>Une vue d'ensemble complète de la chaîne d'approvisionnement des émissions de GES du système agroalimentaire n'est pas disponible en détail, mais pourrait être élaborée en déployant quelques efforts supplémentaires (certaines données sur les entreprises manufacturières sont actuellement disponibles)</li> <li>Les pratiques de gérance des éléments nutritifs (N<sub>2</sub>O) peuvent éclairer davantage les mesures du changement du carbone organique dans le sol.</li> </ul>	
		Biodiversité	<b>Sous-indicateurs existants :</b> Outre une série d'indicateurs de durabilité agricole, il faut suivre une trajectoire propre à la biodiversité : <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de jours de sol couvert; disponibilité de l'habitat faunique sur les terres agricoles</li> <li>Disponibilité de l'habitat des insectes; indicateur de microbiologie du sol (en cours d'élaboration)</li> </ul>	
			<b>Nouveaux sous-indicateurs proposés</b> à partir de l'étude de cas: <ul style="list-style-type: none"> <li>Diversité génétique; changement d'habitat et ratio des terres marginales; oiseaux des terres agricoles; insectes pollinisateurs sauvages.</li> </ul>	
			Pesticides, etc.	<p>Remarque : Cette phase du projet n'a pas permis d'élaborer des études de cas pour ces indicateurs ou d'autres sous-indicateurs potentiels. Cette liste n'est fournie qu'à titre d'information.</p> <p>Le choix des sous-indicateurs doit être déterminé par les attentes et les exigences du marché, les engagements nationaux et mondiaux et le choix de mesures qui reflètent le contexte agricole et alimentaire du Canada.</p>
			Emballage	
		Utilisation de l'eau		
		Déchets de cuisine		
		ÉCONOMIE	Résilience	
			Gouvernance Plans et sous-secteur des ODD	
SANTÉ ET SALUBRITÉ DES ALIMENTS	Salubrité des aliments			
	Résistance aux antimicrobiens			
	Atténuation des maladies zoonotiques			
BIEN-ÊTRE	Conditions de travail			
	Soins des animaux			

Figure 6 : Indice national montrant les sous-indicateurs détaillés de deux études de cas sur les changements climatiques et la biodiversité.

## e) Principes de fonctionnement

Les intervenants participant à l'élaboration de l'indice national devraient suivre les principes indiqués dans notre rapport de janvier 2021 :

- *Urgence* : Alors que d'autres pays cherchent à atteindre des objectifs mondiaux, les acteurs du système agroalimentaire canadien sont motivés pour faire progresser le premier indice de durabilité agroalimentaire du pays.
- *Collaboratif* : Un groupe de système alimentaire inclusif travaille de manière précompétitive pour atteindre la collaboration.
- *Compréhension commune de la durabilité* : La durabilité économique (viabilité) des exploitations et des entreprises est liée à la durabilité environnementale et sociale. Les mesures de viabilité commerciale sont basées sur les divulgations d'indicateurs non financiers (facteurs ESG) fournies par les investisseurs.
- *Pertinence pour le Canada* : Les indicateurs reflètent le contexte agricole du Canada.
- *Crédible* : Les indicateurs sont fondés sur la science ou sont conformes aux pratiques exemplaires mondiales.
- *Limites des données* : Il faut reconnaître que tout ne peut pas être mesuré. Le choix des mesures entraîne des coûts et des compromis.
- *Matérialité* : Les indicateurs mesurent ce qui est prévu.
- *Vérifiable* : L'indice est vérifié par une tierce partie.
- *Révisable* : L'indice est mis à jour pour répondre aux nouveaux besoins.
- *Transparent* : Les méthodologies et les résultats sont publiés.



**Les agriculteurs et les éleveurs canadiens sont fiers de leur longue histoire de leadership mondial dans la livraison d'aliments et de produits alimentaires sûrs et nutritifs aux consommateurs du pays et du monde entier. L'élaboration d'un indice national de durabilité est la prochaine étape pour assurer que les normes les plus élevées de notre empreinte de production alimentaire continueront à offrir la confiance et la sécurité que les consommateurs recherchent dans les produits alimentaires canadiens. »**

**KEITH CURRIE**

**1<sup>ER</sup> VICE-PRÉSIDENT, FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE**

# Le Centre de l'analyse comparative du secteur agroalimentaire

L'établissement et l'exploitation du Centre de l'analyse comparative du secteur agroalimentaire seraient guidés par un modèle de gouvernance à vérifications et à contreponds afin d'atteindre les objectifs énumérés ci-dessous et résumés à la figure 7. De plus amples détails sur le cadre de gouvernance proposé sont fournis à l'annexe B.

## a) Établissement du Centre de l'analyse comparative du secteur agroalimentaire

Un centre neutre et faisant autorité, cofinancé par le gouvernement et l'industrie et hébergé par le gouvernement, préparerait, entretiendrait et mettrait à jour l'indice. L'indice sera validé par des

experts au Canada et à l'étranger, assurant ainsi la crédibilité mondiale.

## b) Gouvernance

- La structure de gouvernance dirigée par le secteur permettra de veiller à la responsabilité de l'utilisation des fonds publics et privés et fonctionnera en collaboration avec les intervenants du système alimentaire.
- Le leadership, la représentation et la diversité des comités (mentionnés ci-dessous) seront déterminants pour faire progresser les pratiques de bonne gouvernance et l'efficacité.

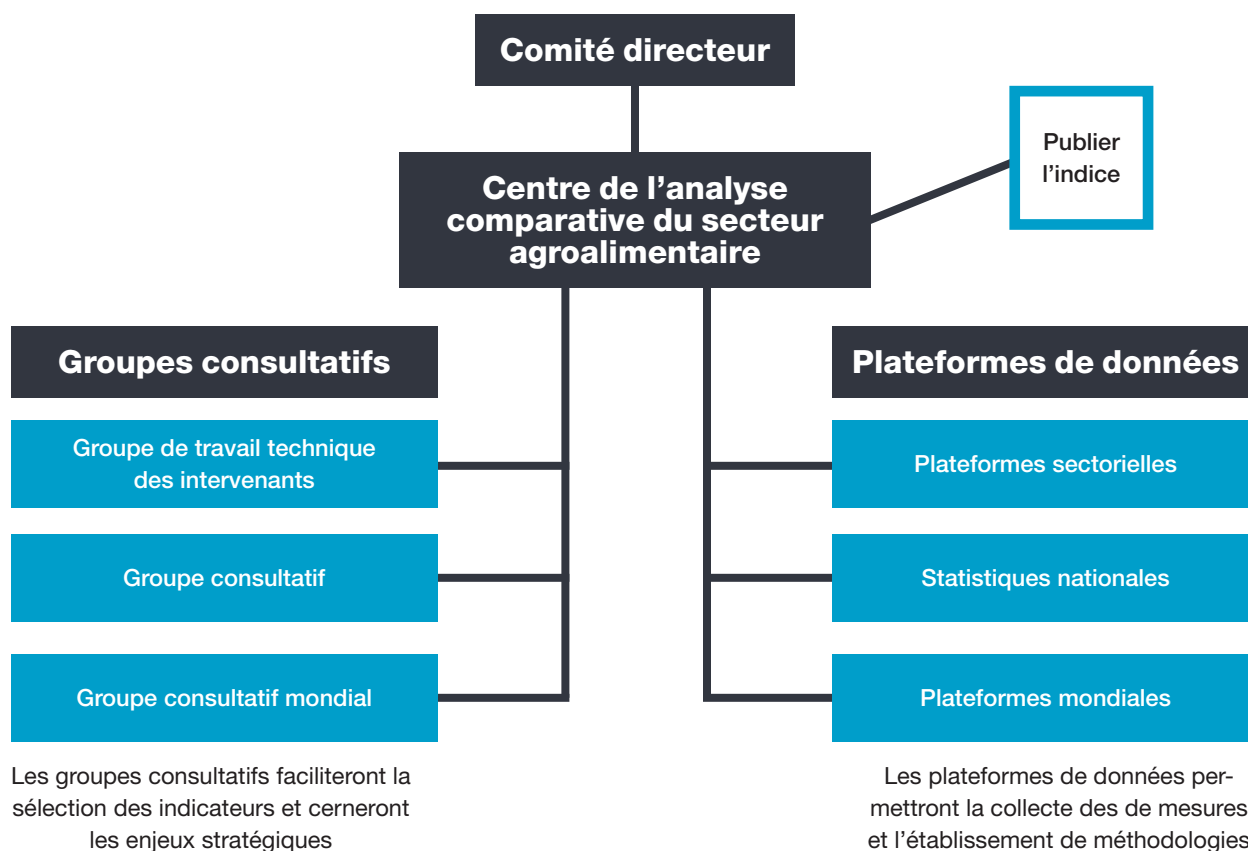


Figure 7 : Cadre de gouvernance du Centre de l'analyse comparative du secteur agroalimentaire.

### c) Liaison avec les plateformes de collecte de données platforms

Les systèmes de données existants et émergents seront exploités pour rassembler et consolider efficacement les mesures. Le centre créera un lien entre les plateformes de données des mesures ou les protocoles du secteur agroalimentaire canadien, du gouvernement (p. ex. les statistiques nationales) et des organismes mondiaux. Les travaux futurs détermineront les plateformes et les protocoles les plus appropriés et la manière de les intégrer.

### d) Comités

Pour sélectionner et valider les indicateurs, le centre établirait quatre comités consultatifs clés : un groupe directeur présidé par les producteurs, un groupe consultatif technique présidé par des représentants de l'industrie agroalimentaire, un groupe consultatif présidé par des organisations non gouvernementales et un groupe consultatif mondial présidé par des chercheurs universitaires. Un représentant du gouvernement ferait office de vice-président dans chaque cas. Chaque comité bénéficierait d'une représentation inclusive de l'ensemble du système alimentaire, y compris des secteurs adjacents.

Les rôles proposés pour les comités sont résumés ci-dessous, tout en reconnaissant qu'un mandat officiel sera nécessaire :<sup>36</sup>

#### Groupe directeur

**PRÉSIDENT** / Producteur

**OBJECTIF** / Définir l'orientation et les priorités du Centre et superviser l'intégrité de l'indice.

**RÉUNIONS** / Plusieurs fois par an.

#### Groupe de travail technique des intervenants

**PRÉSIDENT** / Représentant de l'industrie.

**OBJECTIF** / Trouver les indicateurs les plus pertinents et évaluer leur matérialité pour aider à établir l'indice.

**DES ÉTUDES DE CAS** / peuvent être utilisées pour faciliter ce processus d'élaboration d'indicateurs.

**DES GROUPES PONCTUELS DU SOUS-SECTEUR** / peuvent être mobilisés pour élargir la contribution des

intervenants et des experts techniques.

**QUESTION DIRECTRICE CLÉ** / « Les indicateurs de l'indice sélectionnés sont-ils pertinents, matériels et fondés sur la science? »

**RÉUNIONS** / Plusieurs fois par an.

#### Groupe consultatif

**PRÉSIDENT** / Représentant d'une organisation non gouvernementale.

**OBJECTIF** / Faire participer la société civile, les Autochtones, les secteurs adjacents et d'autres acteurs du secteur agroalimentaire. Pour des raisons d'efficacité, ce groupe ferait appel à d'autres processus consultatifs gouvernementaux existants pour obtenir une rétroaction, comme le Conseil fédéral de la politique alimentaire et la Table ronde sur la durabilité.

**QUESTION DIRECTRICE CLÉ** / « L'indice est-il pertinent à l'échelle nationale? »

**RÉUNIONS** / Deux fois par an.

#### Groupe consultatif mondial

**PRÉSIDENT** / Chercheur universitaire.

**OBJECTIF** / Faire appel à des organismes mondiaux d'analyse comparative, de normalisation et de politique pour obtenir des conseils et une rétroaction.

**QUESTION DIRECTRICE CLÉ** / « L'indice est-il pertinent à l'échelle mondiale? »

**RÉUNIONS** / Une ou deux fois par année.

### e) Mesures du rendement

Une mise à jour annuelle serait nécessaire pour évaluer le succès du projet avec des jalons de rendement précis, notamment :

- Étapes précédant le lancement du premier indice et la date de ce lancement
- Mobilisation des intervenants
- Progrès dans l'élaboration d'indicateurs d'indice précis
- Rendement des comités directeurs et consultatifs du Centre

<sup>36</sup> Des tâches supplémentaires sont nécessaires pour délimiter les rôles des comités dans le contexte du fonctionnement du personnel du Centre. Bien qu'il existe différents niveaux de responsabilité et d'obligation de rendre des comptes, les travaux des comités et du Centre sont complémentaires.

- Responsabilité et décaissement des fonds

### **f) Risques sélectionnés et atténuation des risques**

Il est concevable que l'élaboration d'un tel indice comprenne une grande variété de risques. Certains risques principaux sont indiqués ci-dessous (voir la figure 8). Le Centre est encouragé à définir un ensemble plus large de risques et de mesures d'atténuation.

### **g) Plan financier**

Un financement est nécessaire à l'établissement et au fonctionnement du Centre de l'analyse comparative du secteur agroalimentaire ainsi qu'à l'élaboration des indicateurs pour la publication finale et à la maintenance de l'indice. Le financement serait assuré conjointement par des contributions financières et en nature publiques et privées.<sup>37</sup> Le plan financier initial de vue d'ensemble comprendrait :

- Sources et montants des financements; rapport de financement privé-public
- Contributions en nature (non monétaires)
- Budget; estimation des coûts de fonctionnement et d'administration sur une période donnée (à confirmer)

### **h) Prochaines étapes**

Cette analyse de rentabilisation est présentée par une coalition de partenaires privés et publics et sera utilisée pour faire participer les principaux intervenants de l'agroalimentaire et obtenir un soutien pour établir le Centre de l'analyse comparative du secteur agroalimentaire. Trois étapes sont envisagées (sous réserve de modifications) :

- Sensibilisation et rétroaction, de mai à juillet 2021
- Élaboration de la version 2, été 2021
- Analyse de rentabilisation finale pour obtenir des engagements financiers ou en nature, début de l'automne 2021

### **i) Conclusion**

La coalition de partenaires croit fermement qu'un repère de durabilité créé par le Canada et pertinent à l'échelle mondiale deviendra un outil incontournable pour promouvoir le Canada en tant que leader et fournisseur agroalimentaire vital et responsable dans un monde qui cherche à transformer la façon dont les aliments sont produits et fournis.

---

<sup>37</sup> À ce jour, la réalisation des phases préliminaires du travail en 2020-2021 (c'est-à-dire la déclaration de la nécessité d'un tel concept d'indice national, la sensibilisation des parties prenantes, la conception du concept) a fait l'objet d'un partage des coûts entre les partenaires privés et publics.

**Risques et mesures d'atténuation des risques lors de l'élaboration de l'Indice national sur le rendement agroalimentaire**

Catégorie	Risque principal	Atténuation des risques
<b>Risques liés à la sélection d'indicateurs</b>	1. L'écoblanchiment, le fait de ne pas être basé sur la science. Étant donné qu'ils sont codirigés par le secteur, les indicateurs peuvent être sélectionnés uniquement pour rendre compte des mesures positives prises pour atteindre les objectifs mondiaux, sans mentionner les lacunes ou l'absence de progrès.	L'indice s'appuiera sur les pratiques exemplaires mondiales et les protocoles de vérification au pays et à l'étranger pour assurer l'intégrité des indicateurs. La diversité des membres du comité permettra d'exprimer de telles préoccupations. Le groupe consultatif mondial donnera son avis sur cette approche.
	2. Une portée inadéquate des indicateurs, comme l'absence de certaines mesures de l'insécurité alimentaire ou de la santé humaine, pourrait nuire à la crédibilité de l'indice.	Tous les indices mondiaux s'exposent à des restrictions et <i>l'indice 1.0</i> devra définir son champ d'application (on ne peut pas s'attendre à ce qu'il mesure tout). La mesure de la qualité nutritionnelle, de la sécurité alimentaire, de l'incidence sur la santé et d'autres indicateurs sociaux liés à l'alimentation doit être envisagée par les groupes consultatifs sur les indices.
	3. Choisir des mesures qui portent sur la mauvaise chose ou qui ont des conséquences inattendues.	Cet enjeu s'applique à tous les indices mondiaux. La sélection des indicateurs les plus appropriés est une fonction clé du Centre et du groupe de travail technique des intervenants, qui devront peser, corrélérer et évaluer les compromis (dans le cadre du choix du panier final d'indicateurs).
<b>Risques opérationnels</b>	4. Le dédoublement des efforts crée des inefficacités et nuit à la crédibilité.	Le dédoublement sera évité. L'élaboration de l'indice nécessite une collaboration entre les initiatives d'analyse comparative sectorielles et gouvernementales.
	5. Étant hébergé par le gouvernement, le Centre sera lent et bureaucratique.	Bien qu'il faille prêter attention à une procédure régulière et à une responsabilité appropriée, le Centre aura un calendrier annoncé pour le lancement de l'indice. Le fait d'être dirigé par le secteur et le système alimentaire contribuera à faire avancer le travail, en particulier si la collaboration et le consensus peuvent être largement atteints.
	6. Protéger la confidentialité des données des producteurs et des entreprises.	L'indice s'appuiera sur des intermédiaires pour aider à regrouper les mesures des organisations de producteurs et de secteurs. Une politique de confidentialité sera élaborée.
	7. Un financement adéquat n'est pas assuré.	Cette analyse de rentabilisation est conçue pour vérifier auprès des principaux intervenants qu'il s'agit d'un plan pragmatique et convaincant – qu'un indice est nécessaire pour réaliser l'ambition alimentaire du Canada et que le soutien est fondamental.

Figure 8 : Risques et mesures d'atténuation des risques lors de l'élaboration de l'Indice national sur le rendement agroalimentaire.



# Annexes



## Annexe A | Étapes majeures

Remarque : Certains liens sont utilisés ci-dessous; les sites Web respectifs de plusieurs partenaires sont liés aux documents mentionnés.

### Phase 1 (de février 2020 à janvier 2021)

- Webinaire : *Global context*, 16 avril 2020 : <https://arrellfoodinstitute.ca/index-agri-food-performance/>
- Webinaire : *Metrics & benchmarks*, 16 septembre 2020 : [https://www.gifs.ca/events/details/national\\_index\\_on\\_agrifood\\_performance\\_webinar](https://www.gifs.ca/events/details/national_index_on_agrifood_performance_webinar)
- Webinaire : *Policy & strategic implications*, 18 novembre 2020 : <http://emilicanada.com/national-agri-food-index-initiative/>
- Rapport de recherche : *Agri-Food Sustainability Targets, A Selected Overview*, oct. 2020 : <https://www.fhpc.ca/News/View/ArticleId/518>. Cela comprend :
  - Communiqué de presse : *New report signals importance of environmental targets as Canada aims for agri-food leadership*, 29 octobre 2020.
- Rapport final : *Benchmarking Canada's Agri-Food Sustainability Leadership – A Roadmap*, janvier 2021 : <https://www.proteinindustriescanada.ca/news/report-champions-a-new-sustainability-index-for-canadas-agri-food-sector>. Cela comprend :
  - Communiqué : *Rapport en faveur d'un nouvel indice de durabilité pour le secteur agroalimentaire canadien, un outil clé contribuant à la compétitivité, à la valeur ajoutée et à l'amélioration des*

*résultats sociétaux*, 28 janvier 2021.

- *Émissions et séquestration des gaz à effet de serre (GES)*, Étude de cas sur les paramètres du projet d'analyse comparative du leadership canadien en matière de durabilité agroalimentaire, janv. 2021.
- *Biodiversité*, Étude de cas sur les paramètres du projet d'analyse comparative du leadership canadien en matière de durabilité agroalimentaire, janv. 2021.
- *Global Indices Research, A contributing paper*, Arrell Food Institute, Université de Guelph, déc. 2020.

### Phase 2a (de février 2021 à avril 2021)

- Webinaire : *Indice national sur le rendement agroalimentaire : rapport final de la phase 1*, 2 février 2021 : <https://cpma.ca/industry/sustainability/national-index-on-agri-food-performance>
- Webinaire : *Global Food Systems Summit Dialogue*, Arrell Food Institute, Université de Guelph, 21 février 2021 : <https://arrellfoodinstitute.ca/event/food-systems-summit-dialogue/>

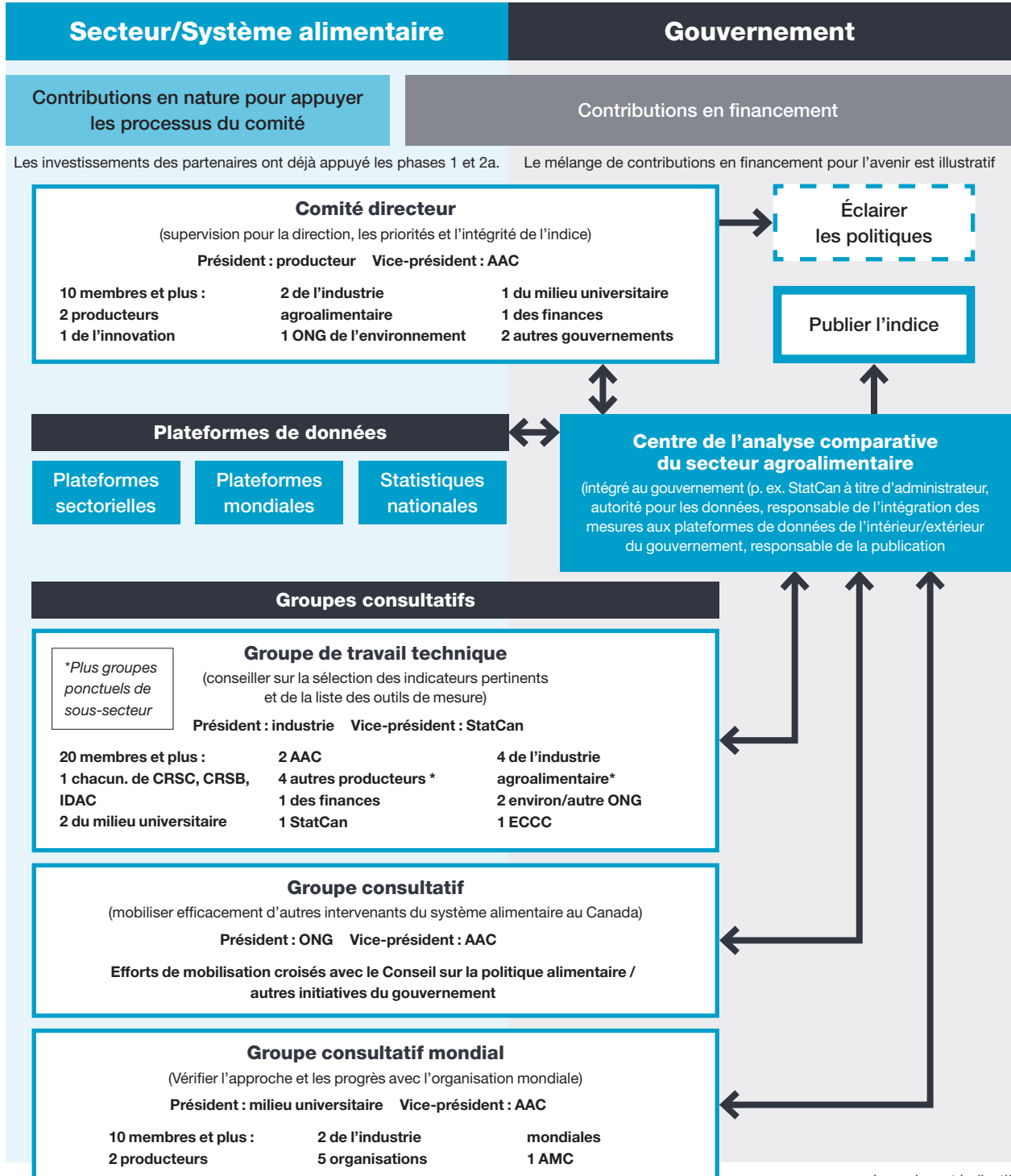
**Quelques approches de sensibilisation sont indiquées ci-dessous (les deux phases; dans le cadre des webinaires ci-dessus ou des dialogues individuels) :**

Sensibilisation mondiale (phases 1 ou 2a)	Sensibilisation nationale (phase 2a)
• Alliance of Bioversity International, Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale	• Initiative de durabilité agroalimentaire canadienne (IDAC)
• Programme pour le développement des collectivités (CDP)	• Association canadienne pour les plantes fourragères
• Commission européenne	• Canadian Roundtable for Sustainable Beef (CRSB)
• Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	• Canadian Roundtable for Sustainable Crops (CRSC)
• Global Alliance for the Future of Food	• Field to Market
• GRI (Global Reporting Initiative)	• Manitoba Protein Consortium
• U.S. Farmers & Ranchers in Action	• SAI (Sustainable Agriculture Initiative) Platform
• World Benchmarking Alliance	• Sustainable Agri-food Traceability Platform (SAFT)
• Conseil mondial des affaires pour le développement durable	• Universités : Simon Fraser, Saskatchewan, Guelph, Dalhousie

Remarque : Le rapport de janvier 2021 comprend la liste complète des organisations qui ont participé aux webinaires de la phase 1.

# Annexe B | Cadre de gouvernance

Le graphique suivant a été produit pendant la phase 2a (avril 2021) :



## Annexe C | Partenaires

### Partenaires de la phase 2a, 2021

(Groupe directeur \*)

Agriculture et Agroalimentaire Canada\*  
Agriculture et Développement des ressources du  
Manitoba  
Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture  
(AICA)  
Alltech  
Arrell Food Institute, Université de Guelph\*  
Association canadienne de la distribution de fruits et  
légumes (ACDFL)\*  
Bayer Crop Science  
BMO  
Canards Illimités Canada  
Collège Lakeland, Alberta  
Conseil canadien de l'horticulture  
Conseil mondial des affaires pour le développement  
durable (WBCSD)  
CropLife Canada  
Enterprise Machine Intelligence & Learning Initiative  
(EMILI)  
Fédération canadienne de l'agriculture (FCA)\*  
Fédération canadienne de la faune  
Fertilisants Canada\*  
Financement agricole Canada  
Food, Health & Consumer Products of Canada (FHCP)\*  
Global Institute for Food Security (GIFS)\*  
Le Conseil de la transformation alimentaire du Québec  
(CTAQ)  
Les Compagnies Loblaw Limitée  
Les Producteurs de poulet du Canada  
Nutrien\*  
Oiseaux Canada  
Protein Industries Canada (PIC)\*  
Pulse Canada  
Statistique Canada\*  
Syngenta\*  
TrustBix Inc.\*

#### À TITRE D'INFORMATION

David McInnes, Ccoordonnateur, Indice national  
sur le rendement agroalimentaire  
davidmcinnes@gmail.com

**DM**ci  
Strategies

Juin 2021

### Les partenaires de la phase 1, 2020

comprenaient de nombreuses organisations ci-dessus  
et les suivants :

Environnement et Changement climatique Canada  
Maple Leaf Foods  
Conseil national de recherches Canada  
Conseil canadien des normes

### Autre soutien

#### Traduction

Statistique Canada

#### Aide à la production du rapport final

Global Institute for Food Security

#### Conception

Janice Van Eck

#### Photographie

AdobeStock, Les Producteurs de poulet du Canada;  
Food, Health and Consumer Products of Canada,  
Loblaw, Nutrien, Shutterstock, Thinkstock

#### Publié

Juin 2021





